

Avant-propos

par Dominique Lahary

Animateur de l'Observatoire de l'information bibliographique et documentaire

En mai 1994 paraissait le n° 163 du *Bulletin d'informations* consacré à « L'information bibliographique : Sources, pratiques, accès », qui comprenait 80 articles et annexes. Il avait été coordonné par la commission *Information bibliographique* de l'ABF. Depuis, celle-ci est devenue l'*Observatoire de l'information bibliographique et documentaire*. Il est en effet apparu avec une évidence croissante que l'information bibliographique proprement dite n'était de plus en plus qu'une partie, importante certes, mais une partie seulement de l'information qu'une bibliothèque peut et doit gérer sur support informatique et mettre à la disposition des utilisateurs sur écran.

La principale tâche de l'Observatoire a été de préparer ce numéro. Voici donc maintenant les 55 articles de *La bibliothèque en ligne*. Ce dossier se veut à la fois une mise à jour et une extension du précédent.

Mise à jour, car le paysage de l'information bibliographique a depuis gagné, sinon en cohérence, du moins en richesse, tandis que les formats de données connaissent une évolution qui est loin d'être achevée¹. Mise à jour seule-

ment : ce numéro 174 ne remplace pas le numéro 163, il ne fait que compléter et, le cas échéant, corriger un dossier qui n'est donc pas encore promis au désherbage.

Mais aussi extension, car la bibliothèque en ligne, c'est déjà un peu, beaucoup, passionnément, bien autre chose que des notices bibliographiques : c'est du service, c'est de l'information primaire.

Même si nous pouvions en percevoir quelques indices, nous ne doutions certainement pas, en élaborant le numéro 163 en ce premier semestre de 1994, à quel point et avec quelle soudaineté une déferlante allait bientôt bouleverser le paysage, démultiplier les accès, secouer les usages du public et les pratiques de professionnels : Internet. Le mot même ne fait d'ailleurs son apparition dans le *Bulletin d'informations de l'ABF* que dans le numéro... 164 !

Il nous a donc paru bon de faire d'abord le point sur les mutations des techniques, normes et standards. Avec une série d'articles qui, pour la plupart, se veulent pédagogiques. Ceux-là n'apprendront rien aux collègues déjà experts en la matière, mais fourniront aux autres, nous l'espérons, une introduction, des pistes, des clés pour comprendre et utiliser. Nous abordons également la difficile question du droit d'auteur, en nous élevant de la technique juridique aux questions de fonds : les droits de l'homme.

La bibliothèque en ligne, ce peut être la bibliothèque qui offre à ses usagers des

ressources accessibles à distance. Ce peut être également celle qui, à distance, propose ses propres informations, ses propres ressources. Voilà deux problématiques complémentaires, mais distinctes. Nous avons tenté de présenter quelques exemples, d'indiquer quelques possibilités.

Nous avons enfin maintenu en les mettant à jour les annexes du numéro 163 : vocabulaire, bibliographie et tableau des sources bibliographiques.

Le dossier est suivi des actes d'une journée d'étude organisée par l'ABF et l'ACB en juin 1996 sur le thème : *Catalogues du futur/Futur des catalogues*.

Une période passionnante et difficile

Nous ne prétendons ni à l'exhaustivité ni à l'équilibre. D'importants sujets ne sont pas traités, comme les réseaux de cédroms ou les OPAC. Ce n'est que partie remise.

Les signatures réunies dans ce numéro forment un ensemble que nous espérons intéressant, mais d'autres auraient évidemment pu également être sollicitées. Les auteurs représentent tous les types de bibliothèque, de la publique à l'universitaire, mais on aurait sans doute pu souhaiter une présence plus significative de ces dernières, tandis que l'importance des

1. Tandis que l'on glose sur l'après-MARC, les Anglo-saxons annoncent une prochaine fusion de leurs formats MARC respectif dans un IMARC (I pour international) qui n'est encore qu'à l'état de projet. Voir Winston Tabb « Plus, mieux, plus vite, moins cher », *Bulletin d'informations de l'ABF*, n° 172, 3^e trimestre 1997.

EN LIGNE

contributions de collègues de la BNF pourra être remarquée. Mais cela s'explique notamment pour son rôle de créateur et fournisseur d'information bibliographique, et l'on peut y voir également une façon de saluer l'ouverture tant attendue du site de Tolbiac, que l'usage éprouvera.

Nous entendions présenter non seulement des informations et des expériences, mais aussi des points de vue qui, selon la formule consacrée, n'engagent que leurs auteurs. Il ne s'agit pas d'instiller un nouveau *politiquement correct*, mais de stimuler, dans cette période mouvementée, les débats et la réflexion. Vous pourrez donc lire des propos contradictoires, même si parfois l'éventail des positions est incomplet. Ainsi RAMEAU est-il quelque peu bousculé sans que parole ne soit donnée à la défense.

On notera enfin que ce numéro est encore lesté du poids de l'information bibliographique traditionnelle, centrée sur les catalogues. Des thèmes comme l'indexation automatique ou l'ingénierie linguistique ne sont pas abordés. Au moins ces limites sont-elles représentatives d'un état général de la situation. Bibliothèques à collections massives et centres de documentation spécialisés ont encore bien peu mis en commun leurs outils, même si des signes de rapprochement s'esquissent. Et la gestion des catalogues est encore, en ce début de 1997, l'essentiel de ce que la majorité des bibliothèques fournissent en ligne, dans leurs locaux ou à distance.

D'autres lacunes méritent d'être soulignées, comme l'absence d'article sur l'accès aux documents électroniques en France, tandis que les expériences étrangères ne font l'objet que d'un seul texte. Disons simplement à nos lecteurs : « À suivre » !

Ce numéro n'apprendra rien à certains bibliothécaires, et pourra paraître à d'autres bien éloigné de leurs préoccupations quotidiennes. Cet écart est significatif de la situation que nous vivons actuellement. Tout se passe comme si de nouvelles techniques et pratiques avan-

çaient à marche forcée, entraînant un groupe d'experts et de passionnés, plongeant d'autres dans l'interrogation et l'expectative, abandonnant le reste des troupes à la permanence de leurs pratiques et de leurs outils. Ceci vaut pour l'ensemble de la population, mais s'applique aussi aux bibliothécaires.

Il nous faut à la fois, dans ce tohu-bohu, maintenir ce qui doit être préservé de nos disciplines et de nos missions et remettre en cause ce qui doit l'être, poursuivre avec la prudence indispensable l'exploitation de nos données tout en introduisant de nouvelles techniques, de nouveaux outils.

La période est passionnante, mais elle est difficile. D'une part, nous ne pouvons être absents d'une révolution (acceptons le mot) qui touche au traitement de l'information, notre matière première. D'autre part, il nous faut garder la raison devant l'avalanche de nouveautés qui sont claironnées comme autant d'impératifs catégoriques. C'est pourquoi il n'est sans doute pas aisé, aujourd'hui, de choisir un système intégré de gestion de bibliothèque. Mais ne nous y trompons pas. Même si la révolution en cours produit ses effets de mode, elle n'en est pas un elle-même.

Un rêve réalisé ?

Nous sommes en passe de pouvoir réaliser ce que nous avons rêvé parfois depuis des siècles. Mieux, tout cela devient possible non avec des techniques sophistiquées, mais avec des standards simples et peu coûteux à mettre en œuvre. On a parlé avec le développement des « nouvelles technologies de l'information » de risque d'accroissement des écarts, par exemple entre les bibliothèques riches et « branchées » et les autres. Or, elles ne sont justement pas forcément chères. L'accès à Internet est même à la portée du particulier : il n'y a plus d'effet de seuil. Et si écarts il y a, il est entre ceux qui explo-

rent et prennent des initiatives et ceux qui attendent ou font d'autres choses.

Il n'y a pas là de quoi établir un classement au mérite. Il y a bien d'autres choses essentielles à faire dans une bibliothèque que de mettre en œuvre des nouvelles technologies et l'on rappellera, puisque cette évidence est parfois mise en doute, que la disparition des bibliothèques comme lieu d'accueil du public, que l'extinction des collections de documents physiques de toutes natures, notamment de livres et de périodiques imprimés, ne sont pas à l'ordre du jour. Mais il est bon que se mette en place, dans ce domaine comme dans d'autres, cette sorte de répartition des rôles qui fait que certains établissements ouvrent des voies, prennent des initiatives, pour le profit de l'ensemble du réseau des bibliothèques françaises. Il est clair que ces pionniers ne sont pas, ne seront pas seulement des « gros ».

Par un singulier effet de retour, les techniques inventées pour la navigation mondiale sont en passe de bouleverser la communication interne d'une institution. Paraphrasant la célèbre formule de Ford, nous pouvons dire que *tout ce qui est bon pour le réseau mondial est bon pour le réseau local*. C'est la signification de l'Intranet², qui pourrait bien se répandre dans les bibliothèques, parce qu'il offre une perspective d'intégration simple et bon marché. Le mouvement s'esquisse en tout cas en ce début d'année 1997.

Mais ne voyons pas là une solution à tout. Faciliter les accès, organiser la navigation, ne vaut rien si au bout il n'y a pas des informations structurées. Nous n'en avons pas fini avec la normalisation, même si celle-ci doit évoluer. Nous n'en avons pas fini avec les fonctionnalités des logiciels de gestion, même si ceux-ci doivent s'intégrer dans un ensemble plus vaste.

2. On lira avec intérêt à ce propos l'ouvrage de Alain Lefebvre, *Intranet client serveur universel*, Eyrolles, 1996.

Sortir la bibliothèque d'elle-même

Nous avons une occasion formidable de sortir la bibliothèque d'elle-même. Cela vaut sur le plan des techniques et des standards. Le moment est venu de parler chaque fois que possible le langage de tous, d'utiliser les mêmes outils. De n'adopter de solution spécifique que quand aucun standard commun n'est utilisable.

Cela vaut sur le plan des réseaux. La bibliothèque est présente, comme d'autres, parmi d'autres, dans l'offre de services à distance. À elle de se rendre utile, indispensable. Il faut bien sûr pour cela des tuyaux, une large dissémination des connexions à haut débit. En l'absence d'une politique nationale, nous nous contentons d'initiatives locales, dont l'une est présentée ici.

Sortir la bibliothèque d'elle-même, cela vaut enfin à l'intérieur même de ses murs. Elle peut être une fenêtre ouverte sur le monde. Ce n'est certes pas nouveau, les documents physiques sont déjà un petit monde convoqué dans un même lieu. Mais on peut maintenant accéder à ce qui bouge, à ce qui est à jour. Sur une échelle bien plus vaste que celle des bibliothèques qui auparavant interrogeaient des banques de données. Sachons utiliser des techniques d'aujourd'hui pour réaliser ce que les Anglo-saxons avaient déjà intégré à leur bibliothéconomie la plus pure³.

Deux dangers

On ne gagne jamais rien sans perdre quelque chose. Parmi mille autres, deux dangers nous guettent qu'il convient d'identifier.

L'accès à distance à un nombre croissant de catalogues est un progrès considérable. Mais il risque de faire oublier, derrière ce monde visible, un monde enfoui

3. Les familles de formats MARC anglo-saxons comprennent chacun non seulement un format bibliographique, un format d'autorité et un format de données locales, mais aussi un format de *community information*. Ils gèrent dans la même base de données que leur catalogue, accessibles au même OPAC et parfois avec la même requête, des notices décrivant un hôpital, une association philatélique ou la prochaine pièce à l'affiche du théâtre local.

L'Observatoire de l'information bibliographique et documentaire de l'ABF

Ont participé à tout ou partie des travaux de l'Observatoire, entre sa création en juin 1994 et la réunion de bouclage du présent dossier en février 1997 (figurent entre parenthèses l'établissement ou les établissements successifs correspondant à la période de participation des intéressés) :

Claudine Belayche

(Bibliothèque municipale de Créteil, Bibliothèque municipale d'Angers)

Françoise Boissière (Bibliothèque de l'École normale supérieure de Cachan)

Isabelle Boudet (Bibliothèque nationale, Bibliothèque nationale de France)

Françoise Bourdon (Bibliothèque nationale, Bibliothèque nationale de France)

Anne Curt (Bibliothèque Sainte-Geneviève)

Bernard Daniel (Bibliothèque universitaire de Brest)

Philippe Debrion (Médiathèque de Saint-Quentin-en-Yvelines)

Pierre-Yves Duchemin

(Bibliothèque nationale, Bibliothèque nationale de France)

Jean-Paul Gaschignard (Bibliothèque du Cher)

Thierry Giappiconi (Bibliothèque municipale de Fresnes)

Dominique Labary (Bibliothèque départementale du Val d'Oise)

Philippe Raccab (Bibliothèques de la Ville de Paris)

Livia Rapatel (Bibliothèque universitaire de Besançon)

Huguette Rigot (Établissement public de la Bibliothèque de France, Institut national de la recherche pédagogique)

Michèle Roubet (Bibliothèque universitaire de Marne-la-Vallée, Médiadix)

Marie-Joëlle Tarin (Institut national de la recherche pédagogique)

Odile Touzet (Bibliothèque municipale de Bordeaux)

Laurence Varret (Bibliothèque nationale, Bibliothèque nationale de France)

Maria Witt (Médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie)

Ont été conviés à une réunion :

Catherine Lupovici (Jouve SA)

Michel Melot (Conseil supérieur des bibliothèques)

Antoine Provansal (Bibliothèque nationale, Bibliothèque nationale de France)

parce qu'il n'est pas passé par la transfiguration numérique. Tandis que se mettent en place les réservoirs et outils qui demain nous permettront d'interroger le Catalogue collectif de France, des instruments aussi précieux que le CCOE⁴ ont disparu et des pans entiers de nos richesses documentaires sont peut-être en passe de sombrer dans l'oubli. Ne voyons-nous pas s'appliquer au domaine documentaire cette terrible loi de l'information contemporaine que fait que ce qui n'est pas médiatisé n'existe pas ?

L'autre danger est de nature apparemment juridique, et plus concrètement économique. La généralisation d'une information numérique en ligne nous aura fait

4. Catalogue collectif des ouvrages étrangers, sur fiches. Géré par la Bibliothèque nationale, il fut supprimé en 1995.

frôler le rêve de l'accès gratuit universel, pour nous faire craindre son exact inverse : la disparition de tout accès non marchand à l'information et à la culture. La bataille n'est pas perdue, du moins pas totalement. La conférence diplomatique qui s'est tenue en décembre 1996 sur les droits d'auteur a abouti à des conclusions équilibrées. Mais rien n'est acquis, et déjà s'esquissent des stratégies de contractualisations bilatérales entre une bibliothèque et un fournisseur d'information, stratégies qui ne peuvent que laisser hors jeu la grande majorité des établissements et préparer l'abandon de toute idée de garantie générale, de tout droit à l'information et à la culture. Les bibliothèques ont une grande place à tenir dans ce combat. Il y va de leur survie, ce qui est secondaire. Il y va de la survie de l'idée d'accès démocratique à l'information et à la culture, ce qui est essentiel.